MJC ANCELY

Dossier d'inscription

Séjour Montagne

en partenariat avec la MJC Leguevin

Du Lundi 18 au 21 Juillet 2023

Jeune	
Nom	
Prénom	

Cadre réservé à l'équipe d'animation	
☐ Adhésion 2022/23 à la MJC	
☐ Fiche règlement des séjours MJC	
☐ Fiche sanitaire de Liaison spécifique au séjour	
☐ Ordonnance si prise de médicaments ou traitement.	
☐ Photocopie du Passeport ou de la carte d'identité	
☐ Le règlement du séjour	
☐ Autorisation paracétamol	
Dossier complet le	

MJC Ancely 7 allée des causses 31300 Toulouse **Christophe 0769446038**

AUTORISATIONS PARENTALES

Date :

Je soussigné, : _____
Agissant en qualité de : _____
Responsable légal de : _____

- Autorise mon enfant à participer au séjour Montagne sur la commune d'Estaing 65
  (Camping intercommunal d'Estaing 65)
- Autorise la MJC à transporter mon enfant dans les différents déplacements liés à la réalisation du séjour
- Déclare avoir pris connaissance du déroulement du séjour, et du « **Règlement du séjour** ».

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

- Autorise les responsables du séjour à donner exceptionnellement à mon enfant du paracétamol en cas de besoin (par exemple maux de tête).
- Les animateurs jeunesses consulteront un médecin sur place dans le cas où les symptômes persisteraient.

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

RÈGLEMENT SÉJOUR

Les séjours de vacances, organisés par la MJC d'Ancely, sont des séjours collectifs soumis à des règles de vie et à la réglementation de la DDCS. Chaque participant doit avoir une attitude respectueuse de l'encadrement et des autres jeunes, ainsi que de toutes personnes extérieures au séjour (structure d'accueil, intervenants, …).

Les jeunes sont placés sous la surveillance et la responsabilité des animateurs durant toute la durée du séjour.

Le directeur du séjour, en relation avec son équipe d'animation, a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires au respect des règles élémentaires de vie en collectivité et de sécurité.

L'équipe d'animation se réserve le droit de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à une exclusion du séjour. Dans le cas où le jeune met sa propre sécurité en danger ou celles des autres ; et si d'une façon générale son comportement va à l'encontre des règles de vie en collectivité. Il en est de même en cas d'actes délictueux.

Dans le cas d'une exclusion, soit, la famille récupère le jeune directement sur le lieu du séjour ; soit, un rapatriement est organisé. Dans ce cas, l'intégralité des frais de voyage est à la charge du participant (personne accompagnant et jeune).

En cas de dégradation des locaux ou du matériel mis à disposition des jeunes au cours du séjour, la MJC facturera à la famille le montant des dégradations commises.

La MJC d'Ancely décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant le séjour.

Sur nos séjours la cigarette est interdite.

Pour les téléphones portables, lors des réunions de préparation avec les jeunes, nous établirons un modèle d'utilisation en collectivité de son bon usage. Tout ceci dans le but de ne pas perturber le déroulement du séjour.

Les parents s'engagent à informer la MJC d'Ancely de tout problème de santé physique ou psychologique concernant le jeune.

En cas de traitement médical, l'ordonnance justifiant le traitement et son mode d'administration est obligatoire et doit être remise au responsable du séjour.

Tout soin apporté à un jeune est consigné sur un registre spécifique tenu à cet effet.

Tous frais engagés par la MJC d'Ancely pour des soins au cours du séjour seront refacturés à la famille et devront être remboursés au retour du séjour.

⚠ En cas de désistement sans motif valable, au plus tard, 30 jours avant le début du séjour, il sera retenu 25% du montant du séjour (frais engagés au préalable sur le séjour) sauf dans le cas où la famille du séjournant trouve un jeune en remplacement.

Si le désistement intervient moins de 15 jours avant le départ du séjour d'été, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement sauf dans le cas où la famille du séjournant trouve un jeune en remplacement.

A l'exception du motif de maladie et/ou hospitalisation de l'enfant, et sur présentation d'un justificatif officiel justifiant l'absence, la MJC retiendra seulement 25% du montant du séjour.

Date :

Signature du ou des représentants légaux Le jeune

FICHE D'INSCRIPTION

Information Jeune	Information Responsable légal
Nom :	**Nom :**
Prénom :	**Prénom :**
N° Mobile :	**N° Mobile :**
Adresse Mail :	**Adresse mail :**

Cochez la case correspondante

Tarifs de l'ensemble du projet : ***Séjour montagne à Estaing 65***	**QF Caf <400**	**QF Caf 401 et 600**	**QF caf 601 et 800**	**QF Caf >800**
	30 €	**35 €**	**40 €**	**50 €**

Merci de présenter votre notification CAF «Aide aux temps Libre»

Documents à fournir pour l'inscription :

- ☐ Adhésion 2022/23 à la MJC
- ☐ Fiche règlement des séjours MJC
- ☐ Fiche sanitaire de Liaison spécifique au séjour
- ☐ Ordonnance si prise de médicaments ou traitement.
- ☐ Photocopie du Passeport ou de la carte d'identité
- ☐ Pass Sanitaire obligatoire pour les jeunes +12ans et 2 mois

Inscriptions et annulation

Toute inscription sera validée à compter de la réception du dossier complet.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué; saufsur présentation d'un certificat médical ou motif valable certifié par le bureau associatif de la MJC.

Date :

Signature du responsable légal

(*Précédée de la mention « lu et approuvé »*)

Toute inscription sera validée à compter de la

Réception du dossier COMPLET et du paiement.

En cas d'annulation, **aucun remboursement** ne sera effectué. (Cf. fiche règlement du séjour).

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles

cerfa

N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - **ENFANT**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON ❑ FILLE ❑

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ❑ non ❑

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants ***(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)***

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : ASTHME oui ❑ non ❑ MÉDICAMENTEUSES oui ❑ non ❑

ALIMENTAIRES oui ❑ non ❑ AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

---

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

---

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : ..... BUREAU : .....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, ...responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....

.....

.....

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Leopoint 01 64 66 3000

Informations pratiques

Le pense bête du séjour montagne

- **Mardi 18 Juillet 2023 :**
  Départ de l'Espace Jeunes 107 avenue des Arènes Romaines à 10h00
  Prendre les affaires de camping
- **Vendredi 21 Juillet 2023 :** Retour à la MJC Ancely au l'alentour de 18h00

Dans un petit sac à dos obligatoire pour la rando:
Pour le premier jour

Prévoir le Pique-nique
Bouteille d'eau (1L) ou gourde
Lunettes de soleil
Casquette ou chapeau
Paquets de mouchoir

Dans un sac à dos de voyage ou valise « moyenne »

4 sous-vêtements
4 paires de chaussettes
4 tee-shirts
1 T-shirt manche longue
2 sweats
1shorts / bermudas
1 pantalon et 1 jogging ou legging (fille)
1 pyjama (ton plus beau Pyj) ☺
1 serviette de bain
Le nécessaire de toilette
1 paire de chaussure de marche ou basket pour marcher
1 autre paire de chaussure souple ou sandales
Imperméable ou K-Way
Affaire de baignade et serviette de plage
Affaire chaude car c'est la montagne
Duvet et tapis de sol ou matelas gonflable

Autres :
Lampe de poche
Boules Quiés (si ton coloc ronfle) ☺

Pour le camping merci de nous indiquer si vous avez des tentes :

Chaussures de marche qui maintiennent correctement la cheville ou bonne basket (semelles lisses interdites), vêtement de sport

- Argent de poche (facultatif) **sous la responsabilité des jeunes**
- Portables et autres (facultatif) **sous la responsabilité des jeunes**